



Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

LICENCE NOUVELLE GÉNÉRATION

MODULE :

MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL UNIVERSITAIRE

CHAPITRE 1 : LA VIE À L'UNIVERSITÉ



BIENVENUE

Chères étudiantes, Chers étudiants

Bienvenue au sein de l'université

Nous sommes très heureux de vous y accueillir

Elle sera pour vous un lieu d'apprentissage et de développement d'un ensemble de compétences.

Ce n'est pas tout !

Elle sera également votre espace de vie, d'épanouissement, de rencontres et d'échanges avec des étudiants de différentes cultures et nationalités.

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire.

Commençons le module !

Cliquez sur suivant pour continuer !

AIDE DE NAVIGATION

Ce module de formation en Méthodologie de Travail Universitaire est consacré aux nouveaux inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur au Maroc pour préparer un cycle de licence.

Avant d'entrer dans le vif du sujet. Voici quelques conseils pour suivre votre formation dans les meilleures conditions :

- ▶ Informez votre entourage que vous êtes en formation afin qu'ils prennent en compte votre besoin de concentration et de calme.
- ▶ Équipez-vous d'un casque et procurez-vous des outils de prise de notes, comme si vous êtes dans une formation en présentiel.
- ▶ Vous pouvez suivre le module selon votre rythme, reprendre là où vous vous êtes arrêtés, ou encore, revoir le module ou les séquences autant de fois que vous le souhaitez.
- ▶ Notez que ce module est interactif et vous proposera régulièrement des activités à réaliser. Assurez-vous d'écouter et lire les consignes attentivement.
- ▶ Le bouton précédent vous permet de revenir à une diapositive déjà visualisée et le bouton suivant pour découvrir la suivante. Vous pouvez aussi actionner ce bouton pour Rejouer l'écran en cours.
- ▶ La barre de progression vous offre la possibilité de suivre le progrès de chaque slide. Vous pouvez mettre pause à tout moment ou alors revenir en arrière comme vous le souhaitez.
- ▶ Vous avez aussi accès à travers ce bouton au menu de la formation, contenant les différentes séquences du module.
- ▶ En cliquant sur le bouton Ressources, vous pouvez accéder au contenu supplémentaire et télécharger les documents mis à votre disposition.
- ▶ Finalement, vous pouvez à travers ce bouton réaccéder à cette Aide de navigation à tout moment.

INTRODUCTION

Mehdi a obtenu son baccalauréat cette année et se trouve maintenant devant les portes de l'université. Comme tout nouvel étudiant, il a de nombreux questionnements et incertitudes concernant sa vie universitaire. Il se demande comment s'adapter à cette nouvelle vie, comment gérer son temps, comment trouver les ressources pour réussir ses études, et comment saisir les différentes opportunités qui se présentent à lui. Il est conscient qu'il aura besoin d'aide pour atteindre ses objectifs. Ainsi, il cherche des réponses et des conseils pour trouver des solutions à ses préoccupations et pour réussir dans sa vie universitaire.

Ce module a pour objectif de fournir à Mehdi toutes les informations nécessaires pour comprendre le système universitaire dans lequel il évolue et pour adopter les méthodes d'apprentissage les plus adaptées à ses besoins individuels. Mehdi découvrira les particularités de l'enseignement supérieur, les exigences de ses études, ainsi que les ressources disponibles pour l'aider à réussir. En se familiarisant avec ces éléments, Mehdi pourra mieux comprendre comment organiser son temps et gérer ses priorités. Ce qui lui donnera les outils nécessaires pour réussir ses études universitaires et atteindre ses objectifs académiques et professionnels.

CHAPITRES DU MODULE

Ce module s'articulera autour de 4 chapitres :

- ▶ La vie à l'université,
- ▶ Les styles d'apprentissage,
- ▶ Les techniques de la recherche de l'information, et
- ▶ Les techniques de traitement de l'information.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Chères étudiantes, chers étudiants

Si vous êtes nombreux comme Mehdi et que vous venez d'intégrer l'université, il est fort probable que vous vous poserez les mêmes questions concernant l'adaptation à votre nouvelle vie étudiante. Vous pourriez avoir des interrogations liées à votre insertion dans la vie universitaire. C'est pourquoi nous sommes ravis de vous offrir cette opportunité de renforcer vos compétences transversales.

Au cours de ce module, notre objectif est de vous fournir les outils nécessaires pour réussir votre adaptation à l'université et relever les challenges qui se poseront. Nous souhaitons vous initier au travail universitaire, vous responsabiliser et vous donner l'autonomie essentielle à votre réussite. À travers ce module, nous visons à renforcer vos capacités à répondre aux exigences de votre formation universitaire, à gérer votre temps de manière efficace et à améliorer vos compétences de lecture méthodique.

A l'issue de ce module, vous allez découvrir le fonctionnement du système de l'enseignement supérieur ce qui vous aidera à mieux vous orienter et à vous intégrer facilement dans votre établissement en découvrant son administration et son organisation. Vous serez également en mesure de maîtriser les différents modes d'enseignement et leur utilisation en fonction de vos besoins.

COMPOSANTES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Maintenant que vous êtes inscrit à l'université, il est judicieux de comprendre les différents éléments qui composent le système d'enseignement supérieur au Maroc. Sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, ce système comprend l'enseignement supérieur public, l'enseignement supérieur privé, ainsi que l'enseignement supérieur en partenariat public-privé.

Enseignement supérieur public

L'enseignement supérieur public comprend deux types d'établissements : les universités publiques et les établissements de l'enseignement supérieur ne relevant pas des universités et qui sont sous la tutelle des autres départements ministériels. Ils sont placés sous l'autorité pédagogique et scientifique du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.

Enseignement supérieur privé

L'enseignement supérieur privé comporte des universités et des établissements créés par des initiatives privées, Ils sont sous l'autorité pédagogique et administrative du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.

Enseignement supérieur en partenariat Public-Privé

Les universités et les établissements établies en partenariat sont des fondations à but non lucratif qui ont été créées dans le but d'internationaliser l'enseignement supérieur au Maroc. Ils sont placés sous l'autorité pédagogique et scientifique du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

ETABLISSEMENTS À ACCÈS OUVERT ET À ACCÈS RÉGULÉ

Il est également important de noter qu'il existe deux types d'établissements selon leur mode d'accès des étudiants : les établissements à accès ouvert et les établissements à accès régulé.

Les établissements à accès ouvert permettent à tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent d'accéder à leurs programmes d'études ne nécessitant pas de concours. Ces établissements accueillent un grand nombre d'étudiants chaque année.

D'un autre côté, les établissements à accès régulé ont des critères d'admission qui ne permettent l'accès qu'à un nombre limité d'étudiants chaque année. Ces critères peuvent inclure une sélection à travers l'étude du dossier du candidat, des concours écrits ou oraux.

ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ MAROCAINE

Penchons-nous maintenant sur l'organisation des universités au Maroc.

Savez-vous ce qu'est une université et comment elle est organisée ?

Selon la loi régissant le secteur de l'enseignement supérieur. L'université marocaine est placée sous la tutelle de l'état. Elle est constituée de la Présidence et des établissements tels que les facultés, les écoles et les instituts. Elle est dirigée par un Président et administrée par un Conseil où les étudiants sont représentés par trois représentants élus par et parmi les étudiants de l'université.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements universitaires constituent les structures d'enseignement supérieur et de recherche de l'université. Ils regroupent des départements correspondant à des disciplines et des champs d'étude et de recherche, ainsi que des services.

La gestion de ces structures est assurée par un conseil d'établissement où sont représentés les étudiants et dirigés par des doyens pour les facultés et des directeurs pour les écoles et instituts. Les doyens et les directeurs sont assistés de vice-doyens ou directeurs-adjoints, ainsi qu'un secrétaire général.

Il est important de noter qu'en tant qu'étudiant, vous avez la possibilité de participer aux décisions concernant les activités et le bon fonctionnement de votre université en passant par vos représentants étudiants élus aux Conseils d'Université, de Gestion et d'établissements. Si vous êtes l'un des membres élus, vous pouvez non seulement soumettre des demandes au nom des étudiants, mais également les défendre et tenir informés les étudiants des travaux des conseils.

MISSIONS DE L'UNIVERSITÉ MAROCAINE

Les universités marocaines ont pour but de remplir des missions multiples. Elles visent non seulement à renforcer l'identité culturelle et nationale, mais également à contribuer au développement global du pays, promouvoir les valeurs universelles, assurer la diffusion et le développement du savoir, de la connaissance et de la culture, encourager la recherche scientifique et technologique, développer les compétences des étudiants grâce à des formations initiales et continues dans divers domaines, et préparer les jeunes à leur future vie professionnelle.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE

Maintenant que vous avez saisi la structure administrative et les missions de l'université, abordons l'organisation pédagogique de la formation universitaire.

Au Maroc, les programmes d'enseignement dispensés par les universités sont structurés de manière systématique pour assurer une couverture complète et cohérente des sujets d'étude. Cette organisation se fait à travers plusieurs niveaux : les cycles, les filières et les modules.

Cycle

Les cycles de formation correspondent aux étapes successives du parcours d'enseignement, allant de la licence au doctorat, en passant par le Master, qui est à l'origine de la notation LMD. Chaque cycle est associé à un niveau de formation particulier et implique une progression dans les connaissances et les compétences acquises.

Filière

Une filière est un cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de modules pris dans un ou plusieurs champs disciplinaires. Certaines filières peuvent avoir un tronc commun.

Une filière du cycle Licence est organisée en six semestres et a pour objectif de faire acquérir des connaissances et des compétences qui vous permettent de poursuivre vos études

supérieures, d'intégrer le milieu socioéconomique ou de créer votre propre entreprise. Le coordonnateur pédagogique de la filière est un professeur qui anime les travaux de l'équipe pédagogique de la filière et assure le suivi du déroulement des enseignements, de l'évaluation et des délibérations.

Module

Un module représente l'unité fondamentale de la filière, son enseignement peut prendre l'une des formes suivantes :

- ▶ Des cours théoriques
- ▶ Des travaux dirigés
- ▶ Des activités ou travaux pratiques
- ▶ Des projets ou stages.

Chaque module universitaire s'étale sur un semestre et correspond à un volume horaire de 40 à 50 heures comprenant à la fois des cours et des évaluations.

On distingue trois types de modules : les modules disciplinaires, les modules de langues étrangères et les modules de power skills.

Le coordonnateur du module, est un professeur qui assure le suivi du déroulement des enseignements, de l'évaluation et des délibérations du module.

PARCOURS UNIVERSITAIRE DE L'ÉTUDIANT

Intéressons-nous à présent à l'architecture du cycle « Licence », il convient de noter que ce dernier s'étale sur trois années d'études (6 semestres) et comprend 7 modules par semestre.

La première année est composée de deux semestres (S1 et S2) et dix modules disciplinaires, ainsi que deux modules de langues étrangères, un module de Digital Skills et un module de Soft Skills qui porte sur la méthodologie de travail universitaire.

La deuxième année est composée de deux semestres (S3 et S4) et comporte dix modules disciplinaires, deux modules de langues étrangères, un module Soft Skills pour le développement personnel, et un module culture et Art Skills qui permet d'acquérir des connaissances en histoire, art et patrimoine du Maroc.

Les quatre premiers semestres sont harmonisés à l'échelle nationale. Ils constituent le Tronc commun et sont sanctionnés par le Diplôme des Etudes Universitaires Générales. La troisième année, composée de deux semestres (S5 et S6), consiste au renforcement de la spécialisation et la professionnalisation grâce à dix modules disciplinaires, deux modules de langues étrangères, un module de digital skills et un module de professional skills, qui préparent l'étudiant au marché du travail.

Notez qu'il est important de comprendre clairement les conditions dans lesquelles les cours sont enseignés. Cela veut dire que vous devez maîtriser les contenus de vos modules et les valider pour obtenir votre diplôme.

MODALITÉS DE VALIDATION DES MODULES, DES SEMESTRES ET DES FILIÈRES

Explorons maintenant les diverses formes d'évaluation :

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour chaque module s'effectue sous forme d'un examen écrit de fin de semestre. En plus de cet examen, des contrôles continus peuvent être organisés tout au long du semestre sous forme de tests, de devoirs, d'exposés, de rapports de stage ou de tout autre moyen de contrôle fixé dans le descriptif du module.

Les modalités d'évaluation et la nature des contrôles des connaissances sont adaptés à la nature des modules et des semestres et aux spécificités des filières.

Chaque établissement universitaire élabore un règlement d'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences, adopté par le conseil de l'université et porté à la connaissance des étudiants. Ce règlement porte, entre autres, sur les modalités d'évaluation, les fraudes, les retards et les absences et les modalités de consultation des copies par les étudiants.

Il est important de souligner que la note finale attribuée à un module résulte de la moyenne pondérée de toutes les évaluations effectuées, conformément aux modalités précisées dans le descriptif du module.

Un module est acquis soit par validation si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 soit par compensation si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module.

Un semestre de la Licence est validé si la moyenne des notes obtenues dans les modules du semestre est au moins égale à 10 sur 20 et si aucune note de l'un de ces modules n'est inférieure à 5 sur 20.

CRÉDIT

Dans un contexte universitaire, chaque module est associé à un nombre de crédits qui représente la charge de travail nécessaire pour réussir ce module.

Il s'agit d'un système de comptabilisation de vos réalisations pour les modules que vous aurez validé. Chaque module validé correspond à un certain nombre de crédit (entre 3 et 5 crédits).

Un semestre correspond à 30 crédits. En cumulant ces crédits, vous atteignez le nombre requis pour obtenir votre diplôme et qui est de 180 crédits pour le cycle licence.

L'attribution de ces crédits dépend du type de module.

Les modules disciplinaires sont évalués sur 4 à 5 crédits. Tandis que les modules de langues étrangères et les modules de Power Skills sont évalués sur 3 crédits chacun.

MODES D'ENSEIGNEMENT

Passons maintenant en revue les différents modes d'enseignement en vigueur.

Ces modes peuvent considérablement améliorer votre expérience en tant qu'étudiant en vous offrant une grande flexibilité pour suivre et réussir vos cours selon votre propre rythme d'apprentissage.

Les modes d'enseignement comprennent :

- ▶ L'Enseignement en présentiel,
- ▶ L'Enseignement à distance,
- ▶ L'enseignement hybride

En plus de cela, il y a également :

- ▶ L'Enseignement en alternance entre l'université et le secteur socio-économique, et
- ▶ L'Enseignement dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

Cependant, nous allons nous concentrer sur les trois premiers modes

Enseignement présentiel

Il est considéré comme enseignement présentiel toute formation qui se déroule en temps réel avec tous les participants présents simultanément (l'enseignant et les étudiants), que ce soit physiquement en classe ou à distance en utilisant les outils numériques comme les ordinateurs, les smartphones et l'internet. Cette méthode de formation permet des échanges en temps réel (en face à face, par téléphone, chat ou visioconférence).

Enseignement à distance

Dans le mode d'enseignement à distance, une plateforme dédiée est mise à votre disposition, où les cours du semestre sont regroupés sous forme de capsules vidéo, de présentations PowerPoint, d'exercices interactifs ou de forums de discussion.

La formation à distance se déroule en différé avec des contenus accessibles à tout moment. Toutes les activités sont effectuées en dehors de la classe, de façon autonome et à l'heure qui vous convient le mieux. Cette méthode de formation permet des échanges à travers des moyens de communications tels que les e-mails et les forums.

Enseignement hybride

Ce type de cours combine l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance avec un dosage qui dépend de plusieurs facteurs tels que : le contenu, les apprenants ciblés et les objectifs pédagogiques.

TRAVAIL PERSONNEL

En plus des modes d'enseignement que nous venons de citer, il y a aussi le concept de "travail personnel". Pour réaliser vos tâches en dehors des cours. Vous devez faire preuve d'autonomie et utiliser les outils mis à votre disposition pour développer vos compétences. Il est probable que l'enseignant vous demande de lire des textes en relation avec le cours, tels que des

manuels d'introduction, des articles scientifiques, etc.

Il se peut également que vous soyez encouragé à chercher des ressources en ligne ou à vous rendre à la bibliothèque pour trouver des livres pertinents. Toutes les universités possèdent leur propre bibliothèque, qui met à votre disposition toute la documentation

RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Au cours de votre cursus universitaire, vous serez amené à consulter des ressources soumises à des droits de propriété intellectuelle. Il est donc important de respecter la loi relative aux droits d'auteur.

Nous souhaitons également vous rappeler que vous devez absolument développer un style de rédaction personnel pour assurer votre réussite académique. Au cours de votre formation, vous serez tenu de soumettre un projet, un rapport ou un mémoire et le présenter devant un jury pour évaluation.

Il est important que le document ne soit en aucun cas copié d'une ressource, car dans le cas contraire, il sera considéré comme du plagiat et il ne sera pas accepté et pourrait entraîner un échec ou des sanctions.

Afin d'éviter le plagiat, il est important de ne pas reproduire intégralement une source d'information sans mentionner la référence appropriée. À cet égard, les universités marocaines ont recours à des outils de détection de plagiat capables d'identifier les similitudes entre un texte rédigé par l'utilisateur et la source d'origine.

TUTORAT

Afin de faciliter votre intégration dans la vie universitaire, un tuteur vous sera attribué pendant votre première année, conformément aux normes et aux traditions de chaque établissement universitaire.

Grâce au tutorat, vous pourrez bénéficier d'une aide à la compréhension des cours et à la préparation aux examens.

PASSERELLES

Lorsque vous entamez des études dans une filière donnée, il se peut qu'à un certain moment vous réalisez que cette filière ne correspond pas à vos aspirations, vos centres d'intérêt ou vos compétences. Vous pouvez alors vous réorienter vers une autre filière qui vous conviendrait le mieux.

Pour ceci, toutes les filières prévoient des passerelles afin de vous permettre, tout en conservant vos acquis, de vous réorienter au sein d'un même établissement ou vers un autre établissement universitaire.

Notez que vous avez la possibilité d'accéder à des centres d'excellence après validation des quatre premiers semestres pour choisir la filière qui correspond le mieux à vos intérêts et à vos aspirations professionnelles. Toutefois l'admission au centre d'excellence est soumise à des critères spécifiques qui varient en fonction des exigences académiques et des capacités

ORGANISATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les établissements d'enseignement supérieur au Maroc offrent des structures de recherche telles que des centres, des laboratoires et des équipes de recherche. Ces structures sont conçues pour encourager la recherche scientifique et l'innovation chez les enseignants-chercheurs et les étudiants. Elles leur permettent également de contribuer à la production de la connaissance dans plusieurs domaines.

SCOLARITÉ

Il convient également de souligner que chaque établissement met à disposition de ses étudiants un service de scolarité ou de gestion des affaires estudiantines.

Ce service assure plusieurs fonctions essentielles, telles que la gestion des inscriptions, des réinscriptions, des transferts et des changements de filière, la délivrance de cartes d'étudiant, d'attestations de scolarité et de réussite, ainsi que la délivrance des diplômes. Il est également chargé de la planification et de la gestion des activités culturelles et sportives, ainsi que de la gestion et du suivi des bourses et de l'assurance maladie obligatoire (l'AMO).

De plus, toutes les informations relatives aux cours, y compris les dates de démarrage, les avis d'examen, les conférences et les sorties organisées, sont affichées dans les départements concernés et sur les sites Web de chaque établissement. Vous pourrez également trouver toutes les informations concernant l'admission en première année de cycle Licence sur ces sites web.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Nous arrivons presque à la fin de ce premier chapitre, il est donc opportun de passer en revue les options de divertissement offerts par les universités aux étudiants.

Une série d'activité est organisée par les établissements universitaires mais également par l'ONOUSC qui est L'Office National des Œuvres Universitaires, Sociales et Culturelles. C'est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation. Il est chargé de dispenser aux étudiants les prestations fournies dans le cadre de la vie universitaire à savoir l'hébergement, la restauration, la couverture sanitaire, les bourses d'études et les activités culturelles et sportives.

CONCLUSION

Nous voici arrivé au terme de ce premier chapitre, j'espère qu'il vous a été utile et vous a permis de mieux comprendre le système d'enseignement supérieur au Maroc. Nous avons couvert des thèmes importants tels que les différents modes d'enseignement, les modalités d'évaluation en vigueur et les exigences en matière de travail personnel pour réussir votre parcours universitaire.

Nous avons également abordé vos droits et engagements en matière de comportement approprié à l'université. En fin de compte, nous sommes tous ici pour réussir et atteindre nos objectifs académiques, et c'est ensemble que nous pouvons y arriver.

Je vous souhaite très bonne chance et je suis convaincu que vous serez en mesure de mettre en pratique les compétences que vous avez acquises dans ce chapitre pour réussir à l'université.

Notez que vous pouvez télécharger le présent chapitre en version PDF en cliquant sur le bouton suivant.

Maintenant, je vous laisse passer un quiz qui vous permettra de tester votre compréhension des concepts clés abordés dans ce chapitre.

Assurez-vous de lire attentivement les questions et de prendre le temps de réfléchir soigneusement avant de faire votre choix.

Au plaisir de vous retrouver dans le chapitre suivant.

A bientôt !